



Déclaration du SNUipp-FSU95 au Conseil de formation du 12 février 2019

Le rapport de l'IGEN dévoilé en juin 2018, intitulé «*évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré*», dresse un bilan sans concession de l'état de la formation continue.

Certains titres de chapitres du rapport sont révélateurs: «*Faiblesse des moyens de remplacement destinés à la formation continue, animations pédagogiques au secours de la formation, rôle des enseignants et des directeurs pas mis en valeur,*» Environ 70% des 22 000 enseignants interrogés se déclarent insatisfaits des modalités et de l'offre de formation ou d'amélioration de leurs compétences professionnelles. 80% des enseignants ne bénéficient sur l'année d'aucune formation remplacée, se contentant des 18h d'animations pédagogiques. Or, l'IGEN souligne que les 18h d'animations pédagogiques ne peuvent à elles seules tenir lieu de formation continue.

En moyenne, chaque PE bénéficie de deux journées de formation par an. Si l'on considère les personnels qui bénéficient de semaines obligatoires de formation, autant dire que pour une grande majorité de PE cela se réduit à rien.

Comme nombre de métiers, celui d'enseignant s'exerce dans un contexte en permanente évolution. Evolution des publics, des prescriptions et des programmes, des savoirs, des apports de la recherche...L'OCDE estime que «*la formation professionnelle continue a*

autant d'importance, si ce n'est plus parfois, que la formation initiale dans le succès d'un système d'éducation ».

Moins de deux ans après la parution des nouveaux programmes de 2016, le ministre a publié des « ajustements » qui ont suscité l'exaspération dans les écoles. Des ajustements, dans la droite ligne du guide orange CP et des notes au BO d'avril 2018 , qui laissent de moins en moins la main aux enseignants et aux équipes comme l'avait pourtant instauré l'esprit des programmes de 2016.

Les enseignants ont à peine eu le temps d'être formés aux nouveaux programmes qu'ils ont dû intégrer les programmes «ajustés» et ils vont devoir prendre en compte les repères annuels de progression qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2019. Tous ces écrits ministériels sont surtout ressentis comme des injonctions par les enseignants. On peut craindre que la seule formation soit de l'auto-formation avec la lecture des différents textes.

Pour le SNUipp-FSU, qui porte le projet d'une transformation de l'école qui soit celle de la réussite de tous les élèves, l'accompagnement, le suivi, la mise à jour, le transfert des apports de la recherche sont fondamentaux. Car, plus que de méthodes imposées d'en haut, c'est de partir de l'exercice de leur métier qu'ont besoin les enseignants pour garder la main.

Au plan départemental, le SNUipp-FSU 95 salue l'effort réalisé malgré les contraintes budgétaires, et de contenus pour continuer à proposer des stages départementaux, des journées de formation ou du temps pour les équipes d'école.

Cependant, on peut regretter que les stages départementaux reprennent pour la grande majorité les mêmes thèmes que les 18 heures d'animation.

Quid des besoins en formation formulés par les collègues ?

Quid des besoins repérés par l'IEN lors du PPCR ?

Qui de la différenciation ? Pour tous les collègues de cycle 1 c'est formation à « l'enseignement de l'oral » obligatoire. Même si la recherche a beaucoup avancé, est ce que nos collègues T25 ont les mêmes besoins que les T1 sachant que l'oral est une priorité des programmes depuis 1978 ? Apparemment oui !

Ne nous étonnons plus que les enseignants ne suivent ces formations que par ce qu'ils y sont forcés et sans enthousiasme.

Tout comme le rapport de l'IGEN, c'est l'inadaptation de la formation aux attentes des enseignants que le SNUipp-FSU dénonce.

« L'adaptation de la formation aux besoins des bénéficiaires est le parent pauvre du dispositif. Majoritairement utilisée comme outils de pilotage des réformes ou comme réponse à des priorités nationales, la formation n'est pas perçue par le professeur comme construite pour lui. Pourtant, l'élévation du niveau de recrutement et l'évolution des attentes individuelles et collectives devraient permettre d'engager plus fortement les équipes pédagogiques dans l'identification et la définition de leurs besoins de formation »

Cette citation n'est pas tirée d'un tract syndical mais du rapport de l'inspection générale.

Malheureusement ce rapport n'a pas permis le rapprochement avec les besoins du terrain, puisque depuis nous connaissons une forte reprise en main du ministère, une mise au pas de la formation continue pour transmettre la doxa officielle sur la lecture ou les mathématiques.